DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
CANTON NORD MEDOC

Envoyé en préfecture le 30/04/2025
Reçu en préfecture le 30/04/2025
Publié le
ID : 033-213303480-20250414-D2025_12-DE

DEL 2025/12

COMMUNE DE QUEYRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°12

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Véronique CHAMBAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Date de convocation : 8 avril 2025

Présents : Mme CHAMBAUD, M. INDA, Mme TRASSARD, M LASSALLE, Mme WEBER, M. CARBONNIER, Mme BEAUPIED, Mme NIEUWAAL Mme ROURE, M. ARDILLEY, M. LARDIN, Mme LEDEZ

Absents : Mme CESBRON (pouvoir à Mme TRASSARD), M. BOUILLEAU (pouvoir à M. INDA), M. CATTOEN

Secrétaire de séance : Mme TRASSARD

Auxiliaire du Secrétaire de séance : M. VIDALOU, Secrétaire Général

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE 2024

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 2121-31, L1612-12 et suivant,

CONSIDERANT la nécessité d'arrêter les comptes du Budget Transport Scolaire pour l'exercice 2024,

Monsieur LASSALLE présente le compte Administratif du Budget Transport Scolaire de la commune :

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 23 213,07	G 16 427,52	G-A -6 785,55
	Section d'investissement	B 9 804,36	H 10 752,00	H-B 947,64
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 18 133,54 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 16 768,39 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 33 017,43	Q= G+H+I+J 62 081,45	=Q-P 29 064,02

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	0,00	=K+L	0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 23 213,07	=G+I+K 34 561,06	11 347,99
	Section d'investissement	=B+D+F 9 804,36	=H+J+L 27 520,39	17 716,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 33 017,43	= G+H+I+J+K+L 62 081,45	29 064,02

Envoyé en préfecture le 30/04/2025
Reçu en préfecture le 30/04/2025
Publié le
ID : 033-213303480-20250414-D2025_12-DE

Madame le Maire sort de la salle du Conseil Municipal pour le vote du compte administratif du budget Transport Scolaire de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

ADOPTE le compte administratif 2024 du budget Transport Scolaire,
DECLARE toutes les opérations de l'exercices 2024 closes,
DECIDE la reprise sur l'exercice 2025 de l'ensemble des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement.

ABSTENTIONS : M. ARDILLEY

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le 28 avril 2025

Le Maire Adjoint,
Claude LASSALLE

Affiché 28 avril 2025

La Secrétaire de Séance,
Cathy TRASSARD

MAIRIE DE QUEYRAC 33 (Gironde)

Le Maire,
- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère de la présente délibération ;
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat.